



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES POUR L'EXERCICE 2024

Une performance 2024 remarquable

- Forte croissance du chiffre d'affaires, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente ; le chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 excède le haut de la fourchette de prévisions de 6,5 à 6,8 milliards d'euros.
- EBITDA récurrent de 608 millions d'euros, en hausse de 13% ; résultat dilué par action de 2,16 euros, en hausse de 33% par rapport à l'exercice 2023.
- Prises de commandes supérieures à 10 milliards d'euros pour la deuxième année consécutive ; carnet de commandes proche de 20 milliards d'euros offrant près de 3 ans de visibilité.
- La solidité des résultats 2024 et la confiance quant aux perspectives de marché soutiennent une augmentation de 49 % du dividende proposé, à 0,85 € par action.

Paris, le jeudi 27 février 2025 – Technip Energies (la « Société »), une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan dans les infrastructures énergétiques et de décarbonation, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour l'exercice 2024.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« Technip Energies (T.EN) a réalisé une performance remarquable en 2024, avec de nouveaux sommets tant en termes de chiffre d'affaires que de bénéfices. Ce succès témoigne de l'ingéniosité et de l'engagement de nos équipes dans la quête de l'excellence. T.EN est une entreprise en mouvement et ces résultats constituent un tremplin pour notre nouvelle phase de croissance. Nous réaffirmons nos prévisions financières pour 2025. »

« L'année 2024 a également été marquée par d'importants succès commerciaux avec plus de 10 milliards d'euros de prises de commandes dans nos différents marchés, dont ceux du GNL et de la production d'électricité décarbonée. Ces commandes ont largement dépassé le chiffre d'affaires de nos deux segments d'activité, portant notre carnet de commandes à près de 20 milliards d'euros. Cela nous offre une excellente visibilité sur plusieurs années, et soutient notre trajectoire de bénéfices. »

« En décembre, nous avons remporté un contrat majeur pour le projet "Net Zero Teesside Power" au Royaume-Uni, la première centrale électrique au gaz dans le monde dotée d'un système de captage et de stockage du carbone. Ce contrat renforce notre position de leader dans le captage de carbone, confirme la pertinence de notre stratégie d'innovation avec notre solution Canopy by T.EN™ et démontre notre capacité à exécuter à grande échelle. »

« Forts de la solidité de ces résultats et de la confiance dans nos perspectives de marché, nous proposons une augmentation de 49% de notre dividende annuel. »

« Lors de notre Capital Markets Day en novembre dernier, nous avons présenté un plan de croissance ambitieux pour T.EN. Outre la force de notre cœur d'activité, nous diversifions et élargissons notre portefeuille de solutions et de clients, permettant d'asseoir notre leadership sur de nouveaux marchés. T.EN est ainsi pleinement en mesure de prospérer quel que soit le scénario énergétique. De plus, la solidité de notre bilan et notre modèle économique à forte capacité de génération de trésorerie, favorisent l'augmentation du retour sur investissement pour nos actionnaires et nous permettent de déployer des capitaux de manière sélective pour davantage de création de valeur. »

« Nous comptons capitaliser sur la forte dynamique commerciale établie en 2023 et 2024. Nos deux segments, Livraison de projet et Technologie, produits et services, sont des moteurs de croissance complémentaires, amenés à tirer parti des nombreuses opportunités des 24 prochains mois, en particulier dans le GNL et la décarbonation, dont les infrastructures de production de molécules bleues, notamment en Amérique du Nord. »

« Grâce à notre innovation continue, à la qualité de notre ingénierie et à l'excellence de notre exécution, T.EN est prête à gagner la bataille de l'accessibilité financière des solutions bas carbone, réconciliant prospérité et durabilité d'un monde conçu pour durer. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	Exercice 2024	Exercice 2023
Chiffre d'affaires	6 854,8	6 014,7
EBITDA récurrent	608,0	540,4
Marge d'EBITDA récurrent %	8,9 %	9,0 %
EBIT récurrent	495,8	445,1
Marge d'EBIT récurrent %	7,2 %	7,4 %
Résultat net	390,3	294,1
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	2,16 €	1,63 €
Prises de commandes	10 010,8	10 070,1
Carnet de commandes	19 556,0	15 713,3

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action l'exercice 2024 et celui l'exercice 2023 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 440 114 et 180 477 791.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	Exercice 2024	Exercice 2023
Chiffre d'affaires	6 718,9	6 003,6
Résultat net	390,7	296,8
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	2,17 €	1,64 €

(1) Le résultat dilué par action l'exercice 2024 et celui l'exercice 2023 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 440 114 et 180 477 791.

Prévisions pour l'exercice 2025 – IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et services
Chiffre d'affaires	5,0 - 5,4 milliards d'euros	2,0 - 2,2 milliards d'euros
Marge d'EBITDA récurrent	~8%	~13.5%
Corporate / non affectable	50 - 60 millions d'euros	
Taux d'imposition effectif⁽¹⁾	26% - 30%	
Investissements dans des modèles d'entreprise adjacents⁽²⁾	< 50 millions d'euros	

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Sous réserve de changements de régime fiscal dans les juridictions clés.

(2) Les modèles économiques adjacents comprennent le Build Own Operate (BOO), le co-développement et la participation au capital. Depuis le troisième trimestre 2024, les coûts d'investissement sont comptabilisés comme des éléments non récurrents.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers l'exercice 2024, le jeudi 27 février 2025, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 121 281 8004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN Exercice 2024 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projets, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les **prises de commandes ajustées** de l'exercice 2024 s'élèvent à 10 011 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 1,5.

Les **prises de commandes ajustées** du **quatrième trimestre** comprennent un contrat majeur* pour le projet Net Zero Teesside Power, qui vise à devenir la première centrale électrique au gaz dans le monde dotée d'un système de captage et de stockage du carbone, un contrat majeur* de TotalEnergies pour les topsides de l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) de GranMorgu au Suriname, ainsi que d'autres études, contrats de services et projets de moindre ampleur.

Pour référence, les prises de commandes ajustées des **neuf premiers mois de l'exercice 2024** sont incluses ci-après: [Résultats financiers de T.EN des neuf premiers mois 2024](#).

* Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(En millions €)	Exercice 2024	Exercice 2023
Prises de commandes ajustées	10 010,8	10 070,1
Livraison de projet	7 808,1	8 311,5
Technologie, produits et services	2 202,7	1 758,6

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 24 % comparé au 31 décembre 2023, pour atteindre 19,6 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,9 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2024.

(En millions €)	Exercice 2024	Exercice 2023
Carnet de commandes ajusté	19 556,0	15 713,3
Livraison de projet	17 536,2	13 884,1
Technologie, produits et services	2 019,8	1 829,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 31 décembre 2024 a été positivement impacté par un effet de change de 403,4 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 décembre 2024.

(En millions €)	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercices 2027 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	6 328,8	5 604,3	7 623,0
Livraison de projet	5 025,0	5 202,5	7 308,7
Technologie, produits et services	1 303,8	401,7	314,2



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	6 854,8	6 014,7	14 %
EBITDA ajusté	608,0	540,4	13 %
EBIT récurrent ajusté	495,8	445,1	11 %
Éléments non récurrents	(30,0)	(45,0)	(33) %
EBIT	465,9	400,1	16 %
Produits (charges) financiers, nets	120,2	86,2	39 %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	586,1	486,3	21 %
Produit (charge) d'impôt	(177,1)	(145,4)	22 %
Résultat (perte) net	409,0	340,9	20 %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	390,3	294,1	33 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18,7	46,8	(60) %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 857,5	4 078,2	19 %
EBITDA récurrent	403,0	359,7	12 %
Marge d'EBITDA récurrent %	8,3 %	8,8 %	(50) pb
EBIT récurrent	356,1	318,1	12 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,3 %	7,8 %	(50) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2024 a augmenté de 19 % par rapport à l'année précédente, atteignant 4 857,5 millions d'euros, grâce à une contribution croissante de Qatar NFS et Qatar NFE, ainsi qu'à une activité accrue dans les projets offshore.

L'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2024 a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 403,0 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente, atteignant 356,1 millions d'euros.

La marge d'EBITDA / EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2024 a diminué par rapport à l'année précédente de 50 points de base / 50 points de base à 8,3% / 7,3%. Après une période de forte prise de commandes en 2023 et 2024, les marges reflètent un rééquilibrage de notre portefeuille de projets avec une contribution accrue du chiffre d'affaires provenant de projets en phase initiale, avec une reconnaissance limitée de marge.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024, du S1 2024 et des neuf premiers mois 2024 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2024)

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Les activités de construction des pipelines sont presque terminées pour le premier train et les principaux équipements sont en cours de mise en service.

QatarEnergy North Field South (Qatar)

- Les fondations principales des équipements majeurs dans les zones de services publics ont été achevées.

Marsa LNG (Oman)

- Les activités de construction ont commencé en toute sécurité.



bp Greater Tortue Ahmeyim FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)

- Réalisation de la mise en service.

Raffinerie MIDOR (Égypte)

- Réception du certificat d'acceptation des performances.

Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)

- La préfabrication des tuyauteries est en grande partie terminée et le projet est achevé à plus de 82 %.

bp Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni)

- Début des études géotechniques du sol ; début de la campagne d'achat.

Principaux faits commerciaux du quatrième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024, du S1 2024 et des neuf premiers mois 2024 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2024)

Technip Energies et GE Vernova remportent un contrat majeur pour le projet Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni)

- Technip Energies, leader d'un consortium avec GE Vernova et son partenaire de construction Balfour Beatty - avec le soutien du partenaire technologique Shell Catalysts & Technologies - a remporté auprès de NZT Power Limited, un contrat majeur* pour la réalisation du projet Net Zero Teesside Power (NZT Power) au Royaume-Uni. NZT Power a annoncé la finalisation du financement du projet et demandé au consortium dirigé par Technip Energies de débiter les activités d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) pour la partie portant sur la production d'électricité, le captage et la compression du CO₂. Cette finalisation du financement fait suite à l'annonce récente par le gouvernement britannique d'un investissement de 21,7 milliards de livres sterling en faveur des projets de captage et de stockage des émissions de carbone issues des activités industrielles, de la production d'énergie et d'hydrogène. Ce projet pionnier sera la première centrale électrique au gaz dans le monde dotée d'un système de captage et de stockage du carbone. Jusqu'à 2 millions de tonnes de CO₂ par an seront captées puis transportées et stockées de manière permanente par le projet Northern Endurance Partnership. La centrale pourrait produire jusqu'à 742 mégawatts d'électricité flexible et bas carbone, soit l'équivalent des besoins moyens annuels en électricité de plus d'un million de foyers britanniques, soutenant ainsi la transition du Royaume-Uni vers un avenir énergétique plus propre.
- * Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Technip Energies remporte un contrat majeur auprès de TotalEnergies pour les topsides du FPSO GrandMorgu au Suriname

- Technip Energies, en partenariat avec SBM Offshore, a remporté un contrat majeur* auprès de TotalEnergies pour l'unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) de GranMorgu au Suriname. Dans le cadre de ce contrat, une joint-venture entre SBM Offshore et Technip Energies construira et installera un navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO), en s'appuyant sur l'expertise de Technip Energies en matière d'ingénierie et de modularisation des topsides et sur la coque Fast4Ward® de SBM Offshore. Grâce à l'expertise conjointe de Technip Energies et de SBM Offshore, le projet sera conçu pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Il comprendra une configuration du FPSO entièrement électrique, sans aucun torchage de routine et doté des moyens de réinjection de l'intégralité du gaz associé dans les réservoirs. La consommation d'énergie sera optimisée grâce à une unité de récupération de la chaleur fatale et à un système de refroidissement à l'eau de mer plus efficace. Un système permanent de détection et de mesure du méthane sera installé, s'appuyant sur un réseau de capteurs.
- * Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 997,3	1 936,5	3 %
EBITDA récurrent	257,5	243,2	6 %
Marge d'EBITDA récurrent %	12,9 %	12,6 %	30 pb
EBIT récurrent	192,0	186,3	3 %
Marge d'EBIT récurrent %	9,6 %	9,6 %	0 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2024 a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 997,3 millions d'euros, sous l'impulsion de services liés aux carburants renouvelables, des activités de services de conseil en gestion de projets et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et d'un volume plus important de projets et d'études de moindre ampleur.

L'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2024 a augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente, atteignant 257,5 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 192,0 millions d'euros.



La marge d'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2024 a augmenté de 30 points de base pour atteindre 12,9 %, bénéficiant d'un mix favorable et d'une amélioration de la performance au sein des services. Inversement, la marge d'EBIT récurrent ajusté est restée stable à 9,6 %, en raison de l'augmentation des charges d'amortissement et de dépréciation associées à des investissements en capital plus élevés, incluant l'impact de la norme IFRS 16.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024, du S1 2024 et des neuf premiers mois 2024 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2024)

INEOS Project One (Belgique)

- Chargement réussi depuis le chantier en Thaïlande, qui a célébré 10,5 millions d'heures de travail sans incident avec arrêt de travail.

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Le montage de 11 500 tonnes de charpente métallique a atteint 75 % de progression, et l'installation des principaux équipements de procédé est terminée.

AM Green Kakinada Project (Inde) - Rely

- Début de la mobilisation de l'équipe de construction du site sur la base d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm).

Extension de la raffinerie Numarligarh (Inde)

- Montage du deuxième réacteur.

bp Net Zero Teesside Power Project - TPS (Royaume-Uni)

- Lancement de la fabrication de l'absorbant de CO₂ et début de la fabrication des composants structurels.

Craqueur Reliance NMD et DMD (Inde)

- Des projets de dégoulotage ont été lancés sur la base d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm), l'objectif étant d'augmenter la capacité à 758 KTA d'éthylène.

Principaux faits commerciaux du quatrième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024, du S1 2024 et des neuf premiers mois 2024 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2024)

Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies progressent vers une alliance exclusive mondiale pour le captage du carbone

- Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies ont décidé de renforcer leur partenariat en progressant vers une exclusivité mondiale pour la fourniture de solutions de captage du carbone post-combustion à base d'amines, utilisant le système de captage du carbone CANSOLV* de Shell. Depuis 2012, les deux leaders de la transition énergétique travaillent ensemble dans le cadre d'une alliance qui n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins dynamiques du marché et rendre le captage du carbone possible pour l'industrie. En s'appuyant sur le succès de cette collaboration et leur engagement commun en faveur de la transition énergétique, l'alliance renforcée associe les compétences de Shell Catalysts & Technologies en matière de licences de technologies de pointe à l'excellence de Technip Energies en matière d'intégration de technologies et de réalisation de projets. Cette collaboration permet de répondre à la demande croissante de solutions de captage du carbone en post-combustion dans les secteurs industriels.

- *CANSOLV est une marque déposée de Shell.

Technip Energies et LanzaTech obtiennent un financement du Département de l'énergie américain pour la commercialisation d'une technologie de conversion du CO₂ en éthylène

- Technip Energies et LanzaTech Global, Inc. (« LanzaTech ») annoncent que le Bureau des démonstrations en matière d'énergie propre (OCED) du Département de l'énergie américain (DOE) s'est engagé à financer jusqu'à 200 millions de dollars et a autorisé le lancement de la phase 1 de leur projet SECURE (Sustainable Ethylene from CO₂ Utilization with Renewable Energy). Le projet SECURE, mené par Technip Energies en partenariat avec LanzaTech, vise à fournir un procédé intégré permettant de capter du dioxyde de carbone (CO₂) lors de la production d'éthylène, avant de l'associer avec de l'hydrogène bas-carbone pour produire de l'éthylène durable. Cette solution technologique conjointe sera d'abord développée aux États-Unis pour être intégrée directement dans un craqueur d'éthylène commercial déjà existant. La technologie peut être facilement déployée et présente un potentiel important pour les craqueurs d'éthylène du monde entier. Il existe environ 370 vapocraqueurs d'éthylène dans le monde, dont plus de 40 % utilisent la technologie de Technip Energies, notamment huit aux États-Unis.



Technip Energies, Alterra et Neste collaborent pour offrir une solution standardisée pour la construction d'usines de recyclage chimique

- Technip Energies, Alterra et Neste ont signé un accord de collaboration pour faire progresser la circularité des plastiques en fournissant à l'industrie une solution technologique standardisée pour le recyclage chimique, également appelé « recyclage avancé ». Cette collaboration a pour objectif d'offrir une solution modulaire et standardisée, basée sur la technologie de liquéfaction propriétaire d'Alterra, aux entreprises intéressées par des solutions de recyclage chimique. Cette approche modulaire permettra de réduire les coûts de préinvestissement, d'accélérer le processus de mise en œuvre, d'assurer une meilleure prévisibilité des coûts des projets et de réduire les dépenses d'investissement globales. La coopération facilitera l'exécution de projets de recyclage chimique plus efficaces, permettant à l'industrie de réduire sa dépendance vis-à-vis des ressources fossiles et d'accélérer la circularité des polymères et des produits chimiques. La technologie d'Alterra est un processus de liquéfaction thermo-chimique qui convertit les plastiques difficiles à recycler en un produit hydrocarboné liquide. Ce produit intermédiaire peut ensuite être raffiné en matières premières de haute qualité pour produire de nouveaux plastiques et produits chimiques. À ce jour, Neste a traité seul plus de 6 000 tonnes de matières premières dérivées de plastiques, y compris de l'huile certifiée ISCC PLUS provenant du site industriel d'Alterra à Akron, dans l'Ohio.

Technip Energies et EneKem officialisent leur collaboration pour le développement d'une technologie de transformation des déchets en carburants et produits chimiques durables

- Technip Energies et EneKem Inc. annoncent la signature officielle de leur accord de collaboration, renforçant leur engagement à accélérer le développement de la technologie d'EneKem qui convertit les déchets non recyclables en carburants durables et en produits chimiques circulaires. La technologie révolutionnaire de gazéification d'EneKem s'adresse aux industries difficiles à décarboner comme l'aviation et le transport maritime. Cette technologie leur permet ainsi d'accéder à des carburants et à des produits chimiques durables. Selon les termes de l'accord, Technip Energies et EneKem fourniront à leurs clients des services allant de la conception d'usines à la livraison de projets modulaires. En tant que partenaire stratégique d'EneKem, Technip Energies apportera son expertise en matière d'ingénierie (y compris la modularisation), d'intégration de technologies (hydrogène, captage du carbone, etc.) et de réalisation de projets pour soutenir le développement conjoint de ces projets. La collaboration se concentrera sur les efforts stratégiques visant à optimiser davantage les éléments de conception et à industrialiser l'approche afin d'offrir une solution plus compétitive.



Corporate et autres éléments

Les **coûts corporate**, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 52,4 millions d'euros au cours l'exercice 2024.

Les **charges non récurrentes** ont représenté 30,0 millions d'euros et incluent les coûts engagés liés aux modèles d'entreprise adjacents.

Les **produits financiers nets**, qui s'élèvent à 120,2 millions d'euros, ont bénéficié des revenus d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, partiellement compensés par les charges d'intérêts associées aux billets non garantis de premier rang et l'impact de l'évaluation à la valeur de marché des investissements dans des titres cotés.

Le **taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 30,2 % pour l'exercice 2024 en ligne avec la fourchette prévisionnelle actualisée de 29 % à 33 % fournie au troisième trimestre 2024.

Les **charges d'amortissement** se sont élevées à 112,2 millions d'euros, dont 71,5 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La **trésorerie brute** ajustée au 31 décembre 2024 s'établit à 4,1 milliards d'euros, par rapport à 3,6 milliards d'euros au 31 décembre 2023. La dette brute s'établit à 0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2024.

Le **flux de trésorerie net ajusté** a atteint 748,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2024. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 229,8 millions d'euros s'établit à 518,5 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée à 85 % (la conversion d'EBITDA récurrent ajusté était à 105 %). Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 85,6 millions d'euros. Le **flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 833,9 millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité

Les **liquidités ajustées totales** de 4,7 milliards d'euros au 31 décembre 2024 comprennent 4,1 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

Allocation du capital et rendement pour les actionnaires

La solidité du bilan de la Société, **avec plus 1,4 milliard d'euros de trésorerie nette** (ajusté pour la trésorerie liée aux projets) et une génération de flux de trésorerie disponible durable, permet à T.EN de s'engager à une allocation de capital disciplinée et efficace qui donne la priorité aux retours aux actionnaires et aux investissements relatifs, tout en préservant un bilan de qualité *investment grade*.

Les priorités de la Société sont les suivantes :

- **Dividende** : distribution d'un minimum de 25 % à 35 % du flux de trésorerie disponible, hors variation des besoins en fonds de roulement, avec une croissance en ligne avec la trajectoire de résultats.
- **Investissements créateurs de valeur** : allocation de flux de trésorerie disponible pour renforcer la différenciation et générer davantage de valeur par des acquisitions dans le segment TPS et des investissements dans des modèles d'entreprise adjacents, comme Reju, société de Technip Energies spécialisée dans la régénération progressive de textile à textile.

Sous réserve d'opportunités d'investissement et des conditions de marché, des retours supplémentaires aux actionnaires, y compris des rachats d'actions, seront également envisagés.

Conformément à la politique de dividende de la Société, le Conseil d'administration proposera lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires du 6 mai 2025 la distribution d'un dividende en espèces de 0,85 euro par action pour l'exercice 2024. Si le versement du dividende est approuvé par les actionnaires, la date de détachement du dividende sera le 20 mai 2025, la date d'enregistrement pour le dividende sera le 21 mai 2025, et le dividende sera versé le 22 mai 2025.

Feuille de route et tableau de bord RSE

Le développement durable est profondément ancré dans la stratégie d'entreprise de T.EN, avec l'ambition d'atteindre l'objectif zéro émission nette pour les Scopes 1 et 2 d'ici à 2030, et pour le Scope 3 d'ici à 2050. L'entreprise a réduit de 41 % ses émissions de Scopes 1 et 2 par rapport à 2021 et, compte tenu de ce succès, a relevé ses objectifs de réduction des émissions de 30 % à 45 % d'ici à 2025. En 2024, T.EN a également maintenu son engagement en matière de R&D en consacrant 100 % de ses dépenses à des solutions réduisant les émissions.

La diversité et l'inclusion restent des priorités essentielles pour l'entreprise, qui se traduisent par des améliorations tangibles de la représentation des hommes et des femmes. Actuellement, 32 % de nos collaborateurs sont des femmes et 24 % des postes de direction sont occupés par des femmes. T.EN forme ses collaborateurs pour l'avenir et, en moyenne, ils ont suivi plus de 27 heures de formation en 2024, se rapprochant de notre objectif de 30 heures pour 2025. Les programmes de T.EN University restent essentiels pour ces formations.



La sécurité fait partie des valeurs fondamentales de T.EN : 694 sessions de formation à la sécurité ont été organisées en 2024 avec 10 000 participants. La Société continue d'investir dans des programmes de prévention afin de favoriser une forte culture HSE et d'éviter les incidents.

Dans l'objectif de contribuer à l'autosuffisance sociale et économique des communautés locales, T.EN a réalisé plus de 29 000 heures de bénévolat dans le monde en 2024, ce qui place la Société en bonne voie pour atteindre son objectif de 30 000 heures de bénévolat d'ici 2025.

T.EN a également mis en œuvre avec succès des processus de suivi des principaux fournisseurs et sous-traitants en matière de développement durable, atteignant un taux de suivi de 64 %, renforçant ainsi la durabilité, la responsabilité et la résilience de sa chaîne d'approvisionnement. Concernant la *due diligence* en matière de droits de l'homme, T.EN a continué à mettre en œuvre des plans de mitigation des risques pour tous les projets éligibles.

À l'avenir, T.EN continuera de poursuivre ses objectifs de développement durable en s'engageant fortement en matière d'intégrité, en mettant l'accent sur une gouvernance solide, sur l'engagement des parties prenantes et sur la collaboration.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives (*forward looking statements*) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024, et dans le Rapport Financier Semestriel 2024 déposé le 1^{er} août 2024 auprès de l'*Autoriteit Financiële Markten* (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - EXERCICE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	4 857,5	4 078,2	1 997,3	1 936,5	—	—	6 854,8	6 014,7
EBIT récurrent ajusté	356,1	318,1	192,0	186,3	(52,4)	(59,3)	495,8	445,1
Résultat non récurrent	(9,6)	(2,5)	(12,8)	(2,3)	(7,6)	(40,2)	(30,0)	(45,0)
EBIT	346,6	315,6	179,2	184,0	(59,9)	(99,5)	465,9	400,1
Produits financiers							155,8	128,1
Charges financières							(35,5)	(41,9)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							586,1	486,3
Produit (charge) d'impôt							(177,1)	(145,4)
Résultat (perte) net							409,0	340,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							390,3	294,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							18,7	46,8

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	1 362,0	1 100,4	522,0	506,9	—	—	1 883,9	1 607,3
EBIT récurrent ajusté	97,9	86,4	52,8	48,1	(11,6)	(8,1)	139,1	126,5
Résultat non récurrent	(3,4)	0,1	(7,5)	(1,1)	(2,6)	(2,0)	(13,5)	(3,0)
EBIT	94,5	86,5	45,3	47,0	(14,2)	(10,1)	125,6	123,5
Produits financiers							41,7	37,5
Charges financières							(10,4)	(11,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							156,9	149,5
Produit (charge) d'impôt							(47,2)	(44,2)
Résultat (perte) net							109,7	105,3
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							110,4	86,7
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(0,7)	18,6



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 718,9	135,9	6 854,8
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 800,8)	(118,2)	(5 919,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(392,0)	(2,3)	(394,3)
Frais de recherche et développement	(72,9)	—	(72,9)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(30,0)	—	(30,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	26,4	(0,4)	26,0
Résultat opérationnel	449,6	15,0	464,6
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	18,6	(17,3)	1,3
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	468,1	(2,2)	465,9
Produits financiers	149,2	6,6	155,8
Charges financières	(35,6)	0,1	(35,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	581,8	4,3	586,1
Produit (charge) d'impôt	(172,3)	(4,8)	(177,1)
Résultat (perte) net	409,4	(0,4)	409,0
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	390,7	(0,4)	390,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18,7	—	18,7

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

(En millions €)	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 003,6	11,1	6 014,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 080,4)	(34,6)	(5 115,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(379,5)	(0,1)	(379,6)
Frais de recherche et développement	(62,2)	—	(62,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(45,0)	—	(45,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	15,6	(1,0)	14,6
Résultat opérationnel	452,1	(24,6)	427,5
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(27,9)	0,5	(27,4)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	424,2	(24,1)	400,1
Produits financiers	118,8	9,3	128,1
Charges financières	(53,9)	12,0	(41,9)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	489,1	(2,8)	486,3
Produit (charge) d'impôt	(145,5)	0,1	(145,4)
Résultat (perte) net	343,6	(2,7)	340,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	296,8	(2,7)	294,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	46,8	—	46,8



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T4 24 IFRS	Ajustements	T4 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 940,4	(56,5)	1 883,9
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 697,0)	59,2	(1 637,8)
Frais de vente, généraux et administratifs	(100,3)	—	(100,3)
Frais de recherche et développement	(22,8)	0,6	(22,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(13,5)	—	(13,5)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	20,3	(1,7)	18,6
Résultat opérationnel	127,1	1,7	128,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	0,5	(3,7)	(3,2)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	127,6	(2,0)	125,6
Produits financiers	40,5	1,2	41,7
Charges financières	(10,4)	—	(10,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	157,7	(0,8)	156,9
Produit (charge) d'impôt	(44,1)	(3,1)	(47,2)
Résultat (perte) net	113,5	(3,8)	109,7
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	114,2	(3,8)	110,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,7)	—	(0,7)

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T4 23 IFRS	Ajustements	T4 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 636,2	(28,9)	1 607,3
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 335,3)	(10,6)	(1 345,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(99,4)	(0,1)	(99,5)
Frais de recherche et développement	(22,3)	—	(22,3)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(3,0)	—	(3,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	15,8	(1,0)	14,8
Résultat opérationnel	192,0	(40,6)	151,4
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(66,0)	38,1	(27,9)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	126,0	(2,5)	123,5
Produits financiers	35,2	2,3	37,5
Charges financières	(13,3)	1,8	(11,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	147,9	1,6	149,5
Produit (charge) d'impôt	(43,0)	(1,2)	(44,2)
Résultat (perte) net	104,9	0,4	105,3
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	86,3	0,4	86,7
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18,6	—	18,6



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	Exercice 24	Exercice 23
Goodwill	2 118,0	2 093,3
Immobilisations incorporelles	145,3	120,5
Immobilisations corporelles	167,4	116,7
Droit d'utilisation	201,8	200,8
Entités mises en équivalence	20,1	24,8
Autres actifs non courants	331,1	305,7
Total de l'actif non courant	2 983,7	2 861,8
Créances commerciales	1 078,7	1 189,6
Actifs contractuels	485,9	399,8
Autres actifs courants	785,8	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 058,0	3 569,3
Total de l'actif courant	6 408,4	5 940,5
Total de l'actif	9 392,0	8 802,3
Total des capitaux propres	2 114,8	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	642,4	637,3
Passif locatif	192,4	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	126,0	115,8
Autres passifs non courants	169,7	157,9
Total du passif non courant	1 130,5	1 071,4
Dette à court terme	93,8	123,9
Passif locatif	57,4	71,9
Dettes fournisseurs	1 642,6	1 572,8
Passifs sur contrats	3 466,3	3 156,7
Autres passifs courants	886,6	849,3
Total du passif courant	6 146,7	5 774,6
Total du passif	7 277,2	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	9 392,0	8 802,3



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Goodwill	2 118,0	—	2 118,0
Immobilisations incorporelles	145,3	—	145,3
Immobilisations corporelles	165,9	1,5	167,4
Droit d'utilisation	201,3	0,5	201,8
Entités mises en équivalence	98,2	(78,1)	20,1
Autres actifs non courants	335,1	(4,0)	331,1
Total de l'actif non courant	3 063,8	(80,1)	2 983,7
Créances commerciales	1 096,8	(18,1)	1 078,7
Actifs contractuels	481,3	4,6	485,9
Autres actifs courants	752,3	33,5	785,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 846,7	211,3	4 058,0
Total de l'actif courant	6 177,1	231,3	6 408,4
Total de l'actif	9 240,9	151,1	9 392,0
Total des capitaux propres	2 114,8	—	2 114,8
Dette à long terme, moins la part courante	637,6	4,8	642,4
Passif locatif	192,4	—	192,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	124,8	1,2	126,0
Autres passifs non courants	264,3	(94,6)	169,7
Total du passif non courant	1 219,1	(88,6)	1 130,5
Dette à court terme	93,8	—	93,8
Passif locatif	56,9	0,5	57,4
Dettes fournisseurs	1 517,2	125,4	1 642,6
Passifs sur contrats	3 358,4	107,9	3 466,3
Autres passifs courants	880,7	5,9	886,6
Total du passif courant	5 907,0	239,7	6 146,7
Total du passif	7 126,1	151,1	7 277,2
Total des capitaux propres et du passif	9 240,9	151,1	9 392,0



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Goodwill	2 093,3	—	2 093,3
Immobilisations incorporelles	123,3	(2,8)	120,5
Immobilisations corporelles	116,6	0,1	116,7
Droit d'utilisation	200,8	—	200,8
Entités mises en équivalence	100,1	(75,3)	24,8
Autres actifs non courants	302,3	3,4	305,7
Total de l'actif non courant	2 936,4	(74,6)	2 861,8
Créances commerciales	1 214,6	(25,0)	1 189,6
Actifs contractuels	399,9	(0,1)	399,8
Autres actifs courants	747,6	34,2	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 371,0	198,3	3 569,3
Total de l'actif courant	5 733,1	207,4	5 940,5
Total de l'actif	8 669,5	132,8	8 802,3
Total des capitaux propres	1 951,2	5,1	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	637,3	—	637,3
Passif locatif	160,4	—	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	114,7	1,1	115,8
Autres passifs non courants	232,1	(74,2)	157,9
Total du passif non courant	1 144,5	(73,1)	1 071,4
Dette à court terme	123,9	—	123,9
Passif locatif	71,9	—	71,9
Dettes fournisseurs	1 506,7	66,1	1 572,8
Passifs sur contrats	3 014,8	141,9	3 156,7
Autres passifs courants	856,5	(7,2)	849,3
Total du passif courant	5 573,8	200,8	5 774,6
Total du passif	6 718,3	127,7	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	8 669,5	132,8	8 802,3



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	Exercice 24	Exercice 23
Résultat (perte) net	409,0	340,9
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	229,8	(330,5)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	195,1	250,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	833,9	261,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(85,6)	(48,5)
Acquisition d'actifs financiers	(6,7)	(14,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	0,1	(18,7)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	(111,3)
Autres	—	0,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(93,5)	(192,7)
Augmentation de capital	—	29,8
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(35,1)	(2,6)
Rachat d'actions propres	(100,0)	—
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(0,7)	—
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	(91,2)
Remboursement des passifs locatifs	(71,6)	(77,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(40,0)	(85,8)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(349,0)	(226,9)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	97,3	(63,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	488,7	(221,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 569,3	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	4 058,0	3 569,3



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Résultat (perte) net	409,4	(0,4)	409,0
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	228,2	1,6	229,8
Éléments sans effet de trésorerie et autres	207,6	(12,5)	195,1
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	845,2	(11,3)	833,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(84,6)	(1,0)	(85,6)
Acquisition d'actifs financiers	(6,7)	—	(6,7)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	0,1	—	0,1
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
Autres	(5,0)	5,0	—
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(97,5)	4,0	(93,5)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(35,7)	0,6	(35,1)
Rachat d'actions propres ¹	(100,0)	—	(100,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(0,7)	—	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	—	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(70,9)	(0,7)	(71,6)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(40,0)	—	(40,0)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(364,8)	15,8	(349,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	92,8	4,5	97,3
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	475,7	13,0	488,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,3	3 569,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 846,7	211,3	4 058,0

¹ Le montant total est exclusivement lié aux transactions de rachat d'actions.



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Résultat (perte) net	343,6	(2,7)	340,9
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(292,8)	(37,7)	(330,5)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	328,0	(77,4)	250,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	378,8	(117,8)	261,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48,4)	(0,1)	(48,5)
Acquisition d'actifs financiers	(14,8)	—	(14,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(14,9)	(3,8)	(18,7)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,6	—	0,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(108,0)	(84,7)	(192,7)
Augmentation de capital	29,8	—	29,8
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(2,5)	(0,1)	(2,6)
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(92,7)	92,7	—
Remboursement des passifs locatifs	(76,6)	(0,5)	(77,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(85,8)	—	(85,8)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(319,0)	92,1	(226,9)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(58,2)	(5,1)	(63,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(106,4)	(115,5)	(221,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 371,0	198,3	3 569,3



ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €, sauf les %)

	Exercice 24	% du chiffre d'affaires	Exercice 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	6 854,8		6 014,7	
Coût des ventes	(5 919,0)	86,3 %	(5 115,0)	85,0 %
Marge brute ajustée	935,8	13,7 %	899,7	15,0 %
EBITDA récurrent ajusté	608,0	8,9 %	540,4	9,0 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(112,2)		(95,3)	
EBIT récurrent ajusté	495,8	7,2 %	445,1	7,4 %
Éléments non récurrents	(30,0)		(45,0)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	465,9	6,8 %	400,1	6,7 %
Produits (charges) financiers, nets	120,2		86,2	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	586,1	8,6 %	486,3	8,1 %
Produit (charge) d'impôt	(177,1)		(145,4)	
Résultat (perte) net ajusté	409,0	6,0 %	340,9	5,7 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	T4 24	% du chiffre d'affaires	T4 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 883,9		1 607,3	
Coût des ventes	(1 637,8)	86,9 %	(1 345,9)	83,7 %
Marge brute ajustée	246,2	13,1 %	261,4	16,3 %
EBITDA récurrent ajusté	168,7	9,0 %	149,9	9,3 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(29,6)		(23,4)	
EBIT récurrent ajusté	139,1	7,4 %	126,5	7,9 %
Éléments non récurrents	(13,5)		(3,0)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	125,6	6,7 %	123,5	7,7 %
Produits (charges) financiers, nets	31,3		26,0	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	156,9	8,3 %	149,5	9,3 %
Produit (charge) d'impôt	(47,2)		(44,2)	
Résultat (perte) net ajusté	109,7	5,8 %	105,3	6,6 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23	Exercice 24	Exercice 23
Chiffre d'affaires	4 857,5	4 078,2	1 997,3	1 936,5	—	—	6 854,8	6 014,7
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							465,9	400,1
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							30,0	45,0
EBIT récurrent ajusté	356,1	318,1	192,0	186,3	(52,4)	(59,3)	495,8	445,1
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,3 %	7,8 %	9,6 %	9,6 %	— %	— %	7,2 %	7,4 %
Dotations aux amortissements ajustés	(46,9)	(41,5)	(65,5)	(57,0)	0,2	3,2	(112,2)	(95,3)
EBITDA récurrent ajusté	403,0	359,7	257,5	243,2	(52,6)	(62,5)	608,0	540,4
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,3 %	8,8 %	12,9 %	12,6 %	— %	— %	8,9 %	9,0 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23	T4 24	T4 23
Chiffre d'affaires	1 362,0	1 100,4	522,0	506,9	—	—	1 883,9	1 607,3
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							125,6	123,5
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							13,5	3,0
EBIT récurrent ajusté	97,9	86,4	52,8	48,1	(11,6)	(8,1)	139,1	126,5
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,2 %	7,9 %	10,1 %	9,5 %	— %	— %	7,4 %	7,9 %
Dotations aux amortissements ajustées	(13,4)	(10,5)	(16,5)	(15,2)	0,3	2,3	(29,6)	(23,4)
EBITDA récurrent ajusté	111,3	97,0	69,3	63,3	(11,9)	(10,4)	168,7	149,9
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,2%	8,8%	13,3%	12,5%	— %	— %	9,0 %	9,3 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Livraison de projet	17 702,6	(166,4)	17 536,2
Technologie, produits et services	2 005,7	14,1	2 019,8
Total	19 708,3		19 556,0

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Livraison de projet	7 872,6	(64,5)	7 808,1
Technologie, produits et services	2 160,7	42,0	2 202,7
Total	10 033,3		10 010,8



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets les plus significatifs a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 % et celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)